

## **ÉNERGIE SAGUENAY**

# **PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY**

**Deuxième partie de l'audience publique du BAPE**

**Commentaire**

**présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

**par**

**Carole Mainville**

**20 octobre 2020**

Au président, M. Denis Bergeron  
Au commissaire, M. Laurent Pilotte

Bonjour, je m'appelle Carole Mainville

Je n'habite pas la région concernée cependant comme les GES n'ont pas de frontières, ce projet aura un impact sur ma vie et celle des miens.

Je m'oppose au projet de GNL-Québec pour les raisons suivantes :

### **Incohérence entre la crise climatique et ce projet.**

Le Projet GNL Saguenay fera en sorte que, annuellement, de l'extraction à l'utilisation du gaz naturel, plus de 50 millions de tonnes de nouveaux GES seront libérées dans l'atmosphère, accentuant ainsi la crise climatique. Considérant que les émissions actuelles du Québec sont de 80 millions de tonnes par année, et que la cible du Québec pour 2030 est de 55,9 millions de tonnes de GES; ce projet va annuler complètement tous les efforts des citoyen.ne.s du Québec pour réduire nos émissions de GES. De plus, ce projet va à l'encontre des efforts de réduction de GES demandés à la société civile, aux villes et au pays pour contrer le réchauffement planétaire.

La carboneutralité du projet est soutenue parce qu'elle prévoit entre autre, l'utilisation de l'électricité de Hydro Québec. Pourtant, cette électricité devrait, dans le contexte actuel de crise climatique, servir en priorité à une transition énergétique rapide des transports et du chauffage (résidentiel et serres de cultures).

Ce projet ralentirait la transition complète et urgente vers les énergies renouvelables.

À ce jour, la compagnie n'a aucun contrat pour prouver que son gaz **remplacerait** du charbon ailleurs dans le monde.

### **Impact sur les bélugas, espèce menacée**

L'augmentation du trafic maritime prévu occasionnerait 5 fois plus de bruit dans le Fjord du Saguenay ce qui est critique et dangereux pour la survie de l'espèce. D'ailleurs des scientifiques indépendant·es financé·es par le gouvernement du Québec recommandent [un moratoire sur l'augmentation du trafic maritime dans le Saguenay](#) en raison des risques pour les bélugas.

### **Retombées économiques ambiguës**

-[Les investisseur·ses du projet sont installé·es dans des paradis fiscaux](#), et les [retombées fiscales pour le Québec sont minimales](#) : "il semble que le taux d'imposition des dividendes versés aux différent·es investisseur·ses du projet pourrait avoisiner 5%. Un taux d'imposition aussi bas s'explique par les ententes fiscales bilatérales signées par le Canada avec HongKong et les États-Unis. Si les commanditaires avaient été des résident·es canadien·nes, le taux d'imposition aurait plutôt été de 39,9%". [Voir l'étude de l'IRIS sur la structure financière du projet GNL-Québec](#) pour plus de détails.

Les incidences sur le tourisme dans la région risquent d'être catastrophiques. Les activités nautiques et touristiques incluant la pêche blanche seront grandement affectées par le passage des méthaniers. Au lieu d'observer des bélugas et des baleines, on observera des méthaniers?

### **Des risques pour la santé**

Selon un [rapport de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement \(ACME\)](#), la fracturation hydraulique (la technique d'extraction utilisée pour le gaz pour alimenter l'usine de liquéfaction) accroît les cas de leucémie, de maladies cardiaques, respiratoires et endocriniennes. Est-ce que le promoteur a présenté un rapport détaillant les impacts possibles sur la santé publique de son projet?

### **Acceptabilité sociale inexistante**

La population de Saguenay est divisée et l'opposition face à ce projet est importante à travers la province. Pétition de 85 000 signatures, lettres ouvertes de scientifiques, d'économistes, d'universitaires de médecins, témoignent de l'absence d'acceptabilité sociale. Ce ne sont pas seulement les groupes écologistes qui s'opposent à ce projet. Il faut en tenir compte.

Respectueusement

Carole Mainville